Extrait du La Teste de Buch

http://latestedebuch.com/0-25-ans/i-kb-ne/bureau-information-jeunesse/article/service-baby-sitting

Service Baby-sitting

- 0 - 25 ans - I-kb@ne - Bureau Information Jeunesse -

Date de mise en ligne : mercredi 6 juillet 2011

Description :

Envie de faire du baby-sitting ou besoin d'une personne pour garder vos enfants, venez vous inscrire ou consulter le fichier de mise en relation "parents-baby-sitters", au Bureau Information Jeunesse de la Teste de Buch, à i-Kb@ne.

La Teste de Buch

Envie de faire du baby-sitting ou besoin d'une personne pour garder vos enfants, venez vous inscrire ou consulter le fichier de mise en relation "parents-baby-sitters", au Bureau Information Jeunesse de la Teste de Buch, à i-Kb@ne.

Ce service a pour but de :

- recenser les candidatures des jeunes de 16 à 25 ans,
- faciliter la recherche d'un(e) baby-sitter,
- mettre en relation les candidats et les familles,
- informer sur les modalités de paiement, les droits et devoirs de chacun,
- donner des conseils pratiques et informations utiles.

MODE D EMPLOI

Ce fichier est en libre consultation au B.I.J

Ce service, entièrement **gratuit**, s'adresse d'abord aux jeunes qui souhaitent garder des enfants de manière occasionnelle ou régulière mais également aux parents qui recherchent une garde.

Pour figurer dans le fichier, le jeune doit :

- remplir la fiche d'inscription (valable 1 an)
- pour les mineurs, faire signer l' ***autorisation parentale***
- donner le tout à l'animatrice qui enregistrera sa candidature dans le fichier
- signaler tous changements de coordonnées ou de disponibilités au B.I.J

Pour les parents qui veulent faire garder leurs enfants, vous devez :

- Venir consulter le fichier sur place
- sélectionner les candidat(e)s qui correspondent à leur recherche
- fournir une ***pièce d'identité*** qui sera photocopiée et gardée dans notre fichier "parents"
- vous mettre directement en relation avec le jeune

OU

- nous envoyer votre demande écrite (le plus détaillée possible) par mail à l'adresse ikbane@latestedebuch.fr afin que nous la transmettions aux jeunes inscrits sur le fichier et qu'ils prennent contact avec vous.

Le BIJ **centralise les noms, coordonnées et disponibilités** des baby-sitters et les met à disposition des parents dans un classeur consultable sur place.

Le BIJ a un **rôle de conseil et n'est en aucun cas l'employeur** des jeunes ; c'est aux parents et aux baby-sitters de se mettre d'accord sur les termes du contrat et de s'y tenir.

Le BIJ **ne peut être tenu responsable** en cas de litige intervenant entre parents et baby-sitters, lequel devra se régler entre les 2 parties concernées.

Copyright © La Teste de Buch

Il appartient aux parents demandeurs d'établir les papiers d'employeurs familiaux. Le **Chèque Emploi Service Universel** (CESU) est le moyen le plus simple pour rémunérer votre baby-sitter. En effet, il offre une assurance couvrant vos enfants et votre baby-sitter, dispense des formalités de déclaration, dispense du contrat d'embauche et est déductible des impôts.

En fonction des besoins et des demandes, le BIJ peut être amené à **organiser des formations auprès des baby-sitters volontaires**.

Pour plus de renseignements, contactez l'animatrice du B.I.J à :

i-Kb@ne
Bureau Information Jeunesse
9 bis rue Jean de Grailly
Tel : 05 57 52 28 91
Mail : ikbane@latestedebuch.fr

Copyright © La Teste de Buch